



Commune de RETOURNAC

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL 13 Avril 2021 à 19H30

Le 13 Avril 2021 à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 5 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la Filature « salle bourgogne », sans public, sous la présidence de Mme Patricia GOUDARD, Maire en exercice;

Présents : ROCHE Brigitte, MIRMAND Anne-Sylvie, ABRIAL Jean-Claude, LUTZ Alain, DI-LITTA Daniel, FILIOL Jean-Pierre, PEYRARD Christian, RIBEYRON Maryse, GANIVET Raoul, GIGANT Carole, LIABEUF Marièle, SUC David, GRANOUILLET Stéphanie, WAUTHIER Patrice, JOLY Maëlle, ASTOR Pierre, Christelle BLANCHER, MALEYSSON Antoine, Jean-Charles BOUCHET ;

Absents excusés représentés : BENEVENT Thierry représenté par Patricia GOUDARD, GANIVET Evelyne représentée par GIGANT Carole, Jean-Yves AUBERT représenté par Pierre ASTOR ;

Mme Maëlle JOLY a été élue secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

Public : M. David LUMINIER (journaliste représentant La Tribune Le Progrès) – M. Julien BILLY (journaliste représentant La Commère 43)

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 Mars 2021 à l'unanimité

4.1.1 Approbation Budget Primitif Commune Exercice 2021 DCM 2021-04-022

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (18 pour – 3 contres – 2 abstentions)

♦ Adopte le budget primitif de l'exercice 2021 de la commune tel que présenté ci-dessous

	VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	Dépenses	Recettes
Section de FONCTIONNEMENT		+	+	+
		Restes à Réaliser de l'exercice précédent	0	0
		002 Résultat de fonctionnement reporté	0	0
			3 597 443.00	3 597 443.00

		=		=	
			Total de la section d'exploitation		3 597 443.00
					=
					3 597 443.00

		Dépenses	Recettes
Section d'INVESTISSEMENT	VOTE	2 666 741.61	2 633 548.29
		+	+
	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	351 447.70	
	REPORT 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		384 641.02
		=	=
	Total de la section d'exploitation	3 018 189.31	3 018 189.31

**4.1.2 Approbation Budget
Primitif Annexe Alimentation en
Eau Potable Exercice 2021
DCM 2021-04-23**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

♦ **Adopte le budget primitif de l'exercice 2021 du service annexe « Alimentation en Eau Potable »**

		Dépenses	Recettes
Section de FONCTIONNEMENT	VOTE	150 000.00	283 064.56
		+	+
	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	0	0
	002 Résultat de fonctionnement reporté	133 064.56	0
		=	=
	Total de la section d'exploitation	283 064.56	283 064.56

		Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	Dépenses	Recettes
Section d'INVESTISSEMENT	VOTE		251 837.63	60 000.00
		+		+
	REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	0	0
		001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		191 837.63
		=	=	=
	Total de la section d'exploitation		251 837.63	251 837.63

4.1.3 Approbation Budget Primitif Annexe Assainissement Exercice 2021 DCM 2021-04-024

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

♦ Adopte le budget primitif de l'exercice 2021 du service annexe « Assainissement »

		Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	Dépenses	Recettes
Section de FONCTIONNEMENT	VOTE		299 479.81	131 000.00
		+		+
		Restes à Réaliser de l'exercice précédent	0	0
		002 Résultat de fonctionnement reporté		168 479.81
		=	=	=
	Total de la section d'exploitation		299 479.81	299 479.81

		Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	Dépenses	Recettes
Section d'INVESTISSEMENT	VOTE		2 355 650.00	1 888 215.37
		+		+

	REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	0	0
		001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		467 434.63
		=	=	=
		Total de la section d'exploitation	2 355 650.00	2 355 650.00

4.1.4 Approbation Budget

Primitif Annexe Maison de Santé Pluridisciplinaire
DCM 2021-04-025

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ♦ Adopte le budget primitif de l'exercice 2021 du service annexe « Maison de Santé Pluridisciplinaire »

		Dépenses	Recettes
Section de FONCTIONNEMENT	VOTE	10 100.00	10 429.22
		+	+
	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	0	0
	002 Résultat de fonctionnement reporté	329.22	
	=	=	=
	Total de la section d'exploitation	10 429.22	10 429.22

		Dépenses	Recettes
Section d'INVESTISSEMENT	VOTE	515 000.00	1 776 097.87
		+	+
	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	1 000 000.00	0
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	261 097.87	
	=	=	=
	Total de la section d'exploitation	1 776 097.87	1 776 097.87

<p>4.2 Vote des Taux d'Imposition des Taxes Locales Directes pour l'année 2021 DCM 2021-04-026</p>	<p>Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Fixe pour l'année 2021 les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit Taxe foncière bâtie : 52.58 Taxe foncière non bâtie : 107.36 ♦ Charge le Maire de notifier cette délibération à l'Administration fiscale.
<p>4.4 Subvention exceptionnelle – Le Refuge de l'Ecureuil sur le Vieux Chêne DCM 2021-04-027</p>	<p>Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Octroi une subvention exceptionnelle de 300 € (trois cent euros) à l'Association Le Refuge de l'Ecureuil sur le Vieux Chêne, représentée par Mme Sandrine RIBEYRON, domiciliée à Sarlanges – 43130 Retournac. ♦ Dit que les crédits afférents sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2021 en section de fonctionnement dépenses à l'article 6574.
<p>5.1 Déclaration d'Utilité Publique – Périmètre de protection des captages d'eau « Chanou amont et aval, Chanou Bois de Sagnes, Fau et Gerbizon » DCM 2021-04-032</p>	<p>Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Approuve le projet et demande l'ouverture d'une enquête publique pour les captages d'eau « Chanou amont et aval, Chanou Bois de Sagnes, Fau et Gerbizon » utilisés pour l'alimentation humaine et au profit de la Commune de Retournac ♦ Autorise le Maire à poursuivre l'acquisition des terrains par amiable ou au besoin par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique ♦ Autorise le Maire à saisir le Préfet en vue de la réalisation d'une enquête conjointe de déclaration d'utilité publique et parcellaire et à engager tous les frais nécessaires à l'appropriation du foncier
<p>5.2 CCDS – Désignation de représentants auprès la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées DCM 2021-04-028</p>	<p>Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Désigne mesdames Anne-Sylvie MIRMAND et Maryse RIBEYRON comme représentants de la Commune de RETOURNAC auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ♦ Charge Le Maire de notifier la présente décision à M. le Président de la Communauté de Communes des Sucs

<p>5.3 Travaux d'Eclairage Public à Vousse DCM 2021-04-029</p>	<p>Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Approuve l'avant-projet des travaux d'éclairage public à Vousse et Confie leur réalisation au Syndicat Départemental d'Energies de Haute-Loire auquel la commune est adhérente ♦ Fixe la participation de la Commune au financement des dépenses à la somme de 17 612.17 € et autorise M. le Maire à verser cette somme dans la caisse du Receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif des travaux ♦ Inscrit la somme de 17 612.17 € au budget primitif de l'exercice 2021 ♦ Autorise le Maire à signer tout acte inhérent à l'exécution de la présente délibération.
<p>5.2 Travaux d'enfouissement des réseaux Télécom à Vousse DCM 2021-04-030</p>	<p>Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Approuve l'avant-projet des travaux d'enfouissement des réseaux télécom à Vousse et Confie leur réalisation au Syndicat Départemental d'Energies de Haute-Loire auquel la commune est adhérente ♦ Autorise le Maire à signer avec le Syndicat une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée relative à cette opération ♦ Fixe la participation de la Commune au financement des dépenses à la somme de 33 091.51 € et autorise M. le Maire à verser cette somme dans la caisse du Receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif des travaux ♦ Inscrit cette somme au budget primitif de l'exercice 2021
<p>6. Centre de Loisirs du Cros - Remise gracieuse loyer 2è trimestre 2021 DCM 2021-04-031</p>	<p>Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Décide d'octroyer une remise gracieuse de 9 000 € équivalente au loyer du 2è trimestre 2021 à la Société « Les Centres du Kangourou », représentée par M. Damien DECHAUD, dont le siège social est 46 rue Louis Aulagne 69600 OULLINS – société signataire du bail commercial de mise à disposition du Centre de Loisirs du Cros. ♦ Dit que les crédits afférents à cette remise gracieuse seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2021 en section de fonctionnement – article 6745 ♦ Autorise le Maire à signer tout acte inhérent à l'exécution de la présente délibération.

La séance est levée à 20H33

Le Maire,
Patricia GOUDARD

